



COMMUNE D'YVONAND

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Yvonand soumet à l'enquête publique du 14 février 2026 au 15 mars 2026 :

**Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et défense incendie
Secteurs : La Vignette et la Rochettaz**

**Travaux de raccordement du réseau d'eau potable communal
à la conduite de l'ARRIBRU**

Le dossier, établi par le bureau rlj. ingénieurs conseils sa à 1305 Penthaz, peut être consulté à l'administration communale d'Yvonand au rez-de-chaussée, avenue du Temple 8, **du 14 février 2026 au 15 mars 2026 durant les horaires d'ouverture.**

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité d'Yvonand, jusqu'au 15 mars 2026 dernier délai.

La Municipalité